

# Sikagard<sup>®</sup>-140 Piscine

## DECLARATION DES PERFORMANCES

### No. 82672524

1	<b>CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU PRODUIT TYPE:</b>	82672524
2	<b>USAGE(S) PREVU(S):</b>	Produit de protection de surface - revêtement Protection contre les risques de pénétration (1.3) Contrôle de l'humidité (2.2) Augmentation de la résistivité (8.2)
3	<b>FABRICANT:</b>	Sika Services AG Tüffenwies 16-22 8064 Zürich Switzerland
4	<b>MANDATAIRE</b>	
5	<b>SYSTEME(S) D'EVALUATION ET DE VERIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES:</b>	EN 1504-2: système 2+ (pour les utilisations dans les bâtiments et les travaux de génie civil)  EN 1504-2 : système 3 (pour les utilisations soumises à la réglementation en matière de réaction au feu)
6a	<b>NORME HARMONISEE:</b>	EN 1504-2:2004
	<b>Organisme(s) notifié(s):</b>	0921 Qualitätsgemeinschaft Deutsche Bauchemie e. V. 1611 Ghent University – Centre for Textile Science and Engineering

#### Declaration of Performance

Sikagard<sup>®</sup>-140 Pool  
82672524  
25.01.2021 , ver. 1  
1008

**7 PERFORMANCE(S)  
DÉCLARÉE(S)**

Caractéristiques essentielles	Performance	AVCP	Spécifications techniques harmonisées
Perméabilité au CO <sub>2</sub>	s <sub>d</sub> > 50 m	Système 2+	EN 1504-2:2004
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe I	Système 2+	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	w < 0,1 kg/(m <sup>2</sup> x h <sup>0,5</sup> )	Système 2+	
Adhérence par essai d'arrachement	≥ 2,0 (1,5) <sup>1</sup> N/mm <sup>2</sup>	Système 2+	
Réaction au feu	B <sub>fi</sub>	Système 3	
Substances dangereuses	NPD	Système 2+	

**8 DOCUMENTATION TECHNIQUE APPROPRIÉE ET/OU DOCUMENTATION TECHNIQUE SPECIFIQUE**

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Nom : LECHEVALIER Mélanie  
Fonction : Ingénieur Produits  
Le Bourget, le 24.03.2025

Nom : GALLOUX Laurent  
Fonction : Directeur Général  
Le Bourget, le 02.04.2025

End of information as required by Regulation (EU) No 305/2011

**Declaration of Performance**

Sikagard®-140 Pool  
82672524  
25.01.2021 , ver. 1  
1008



20

EN 1504-2:2004

DoP No. 82672524

Sika Services AG, Zürich, Switzerland

Organisme notifié : 0921, 1611

Produit de protection de surface – Revêtement : protection contre les risques de pénétration (1.3) contrôle de l'humidité (2.2) et augmentation de la résistivité (8.2)

Perméabilité au CO <sub>2</sub>	$s_d > 50$ m
Perméabilité à la vapeur d'eau:	Class I
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	$w < 0,1$ kg/(m <sup>2</sup> x h <sup>0,5</sup> )
Adhérence par essai d'arrachement	$\geq 2,0$ (1,5) <sup>1</sup> N/mm <sup>2</sup>
Réaction au feu	B <sub>fl</sub>

<http://dop.sika.com>

## MENTIONS LEGALES

Les informations sur la présente déclaration des performances sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos services commerciaux sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande

### Declaration of Performance

Sikagard®-140 Pool

82672524

25.01.2021 , ver. 1

1008